

Crèche « La Pyramide »
Rue du Moulin, 24
1340 Ottignies - LLN
Tél : 010/43.28.50

Projet d'accueil



C.P.A.S. d'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
2023

PRESENTATION GENERALE ET DESCRIPTION DES LIEUX

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

1. Partenariat avec les parents

- A. Préparation à l'arrivée de l'enfant à la crèche et la familiarisation
- B. Une relation de confiance avec les parents.
- C. Les moments de transition du matin et du soir et l'accompagnement des émotions lors de la séparation
- D. La fin du séjour

2. Rencontre avec l'enfant

- A. Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.
- B. Respect des rythmes et continuité dans l'accueil.
- C. L'autonomie ou l'enfant acteur
- D. Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe
- E. Acquisition du contrôle sphinctérien.

3. L'équipe de professionnelles.

1/ PRESENTATION GENERALE

Avant toute chose, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre milieu d'accueil. Voici en quelques mots notre projet afin de vous expliquer au mieux la manière dont nous prendrons en charge votre enfant.

La crèche la Pyramide est située rue du Moulin 24 à 1340 Ottignies, quartier situé dans le centre de l'entité, bien desservi par les transports publics et facile d'accès. Elle est autorisée par l'ONE pour l'accueil de 49 enfants (mais actuellement 45) de 0 à 3 ans et, au même titre que d'autres milieux d'accueil, elle dépend du CPAS d'Ottignies-LLN qui centralise les inscriptions. La participation financière des parents dépend de leurs revenus (barèmes repris dans la circulaire PFP de l'ONE). La structure est ouverte aux enfants ayant des besoins spécifiques.

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h du lundi au vendredi. Les dates de fermeture sont en général les vacances d'hiver (une à deux semaines), les vacances du printemps (une semaine), les vacances d'été (3 semaines) plus quelques jours plus variables dont 3 journées pédagogiques. Ces dates sont communiquées aux parents en début d'année.

Un contrat d'accueil, fixant le cadre légal de l'accueil, est remis à toutes les familles dès l'inscription de l'enfant.

L'encadrement des enfants est assuré par des accueillantes :

- accueillantes référentes qui encadrent un groupe d'enfants durant un moment donné de leur vie à la crèche.
- Accueillantes volantes qui travaillent dans les trois milieux d'accueil et sont là pour remplacer des collègues absentes (congé, maladie, formation...). Lorsque tout le personnel est présent, cette dernière offre un encadrement supplémentaire auprès des enfants.
- accueillantes du service de l'ISBW avec qui nous avons un partenariat pour un renfort ponctuel si besoin.

La directrice met en œuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité, assure l'encadrement de l'équipe éducative, le suivi médical des enfants et instaure une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous.

Conjointement avec la direction, l'assistante sociale met en œuvre au quotidien le projet d'accueil, participe à la gestion administrative et organisationnelle de la crèche.

Les parents peuvent à tout moment demander un rendez-vous pour rencontrer l'équipe encadrante.

Une aide cuisinière est présente tous les jours, celle-ci s'occupe du conditionnement et de la distribution des repas et des goûters dans chaque groupe d'enfants. Les repas sont commandés à une firme extérieure sur base des fiches mensuelles encodées sur la plateforme par les parents.

Une technicienne de surface est responsable de la propreté de tout le bâtiment.

Le service de la Petite Enfance du CPAS prend en charge certains aspects plus spécifiques du service et leurs suivis administratifs et une coordinatrice de la Petite enfance, supervise les différents milieux d'accueil et assure le lien entre ceux-ci et le P.O.

Description des lieux et aménagement des espaces

La crèche est organisée sur deux niveaux et est divisée en quatre sections.

Suite aux inondations de 2021, le rez de chaussée est indisponible et ce, pour une longue durée.

Actuellement, nous avons :

° **Au 1^{er} étage de la Pyramide**, 2 sections : les Canaillous et les Petits Loups, qui accueillent 28 enfants.

a) L'espace accueil :

Au rez de chaussée, un sas d'entrée, équipé d'une sonnette par section, permet aux parents d'avertir l'accueillante de l'arrivée de l'enfant ou de ses parents. S'y trouvent aussi un tableau d'affichage reprenant les informations importantes comme l'arrivée d'un nouveau membre du personnel, les menus du mois, une activité exceptionnelle... Les poussettes peuvent être laissées dans cet espace durant la journée. La porte doit absolument être fermée après chaque passage.

Au 1^{er} étage, des casiers individuels sont prévus pour les effets personnels de l'enfant et une table à langer afin de faciliter l'habillage et le déshabillage des plus petits.

S'y trouvent également des panneaux d'affichage et un présentoir proposant de la documentation, des informations ou copies de documents à la disposition des parents.

b) Les deux sections se composent :

D'une pièce de vie avec de grandes fenêtres qui donnent sur la terrasse.

On y retrouve : Un espace repas, un espace doux, un espace psychomotricité et un espace dit « jeux symboliques »

D'un espace soins intégré à l'espace de vie, ce qui permet une surveillance auditive et visuelle renforcée, à portée de voix et du regard.

De plusieurs espaces repos : Chaque enfant a son propre lit installé dans des petits ou plus grands dortoirs.

Outre la terrasse directement accessible à partir des sections, il y a également un jardin clos et sécurisé pour les plus grands, aménagé avec un toboggan, un bac à sable, petits vélos, etc.

° **A la rue de la Sapinière 13** à 1340 Ottignies, une section « verticale » qui accueille 10 enfants.

a) l'espace d'accueil qui est le hall de la maison : équipé de casiers pour les affaires des enfants et d'une table à langer.

b) la section se compose :

D'une pièce de vie, aménagée en différents espaces (repas, psychomotricité, symboliques, doux) et d'un espace soins. Cette pièce donne sur la terrasse et le jardin qui sont directement accessibles par une porte-fenêtre.

c) à l'étage : d'un espace repos et un espace de soin.

2/ NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le projet d'accueil est une réflexion sur le sens et les valeurs de la démarche professionnelle mise en place au sein du milieu d'accueil. Son objectif global est de déterminer les méthodes de travail, l'organisation et le fonctionnement de la crèche au quotidien. L'arrivée d'un enfant à la crèche est une nouvelle étape dans sa vie et dans celle de sa famille. Si la crèche est un milieu d'accueil, elle est surtout un lieu de vie en collectivité en complément de la vie familiale. Même si l'enfant évolue dans un groupe, nous devons l'accueillir en tant que personne, avec ses propres particularités, son histoire et sa famille. L'enfant est considéré comme une personne à part entière, unique, un partenaire compétent.

Notre projet d'accueil vise donc à réunir pour chacun des conditions d'accueil les plus propices à son bien-être physique, affectif et psychique, en tenant compte de la multiplicité des besoins. Nous avons axé notre projet sur la sécurité affective car plus l'enfant se sentira en confiance et en sécurité plus il pourra jouer, devenir autonome et grandir en lien avec les autres. Cela renforce aussi la confiance et l'estime de soi.

Ce dernier est évolutif et dynamique car il est confronté aux pratiques quotidiennes. Nous sommes toujours en réflexion au moyen de réunions d'équipes, de supervisions et de journées pédagogiques. Il s'articule sur :

- Le partenariat avec les parents
- La rencontre avec l'enfant
- L'équipe de professionnelles

1. Le partenariat avec les parents

La séparation parent-enfant n'est pas anodine, elle demande du temps, de l'attention et nécessite une préparation réfléchie. Il est important d'établir une relation de confiance avec les parents.

A. L'arrivée de l'enfant à la crèche et sa familiarisation

Avant l'arrivée de l'enfant à la crèche, lors d'un rendez-vous à la crèche, l'assistante sociale et/ou la directrice donne toutes les informations pratiques aux parents sur le fonctionnement au quotidien, le projet d'accueil, l'organisation administrative etc. Ce moment permet aussi aux parents de poser leurs questions et d'approfondir des points en particulier. C'est aussi l'occasion de faire part de leurs préoccupations et de leurs questionnements. Lors de cette rencontre tous les documents administratifs pour la constitution du dossier de leur enfant leur sont remis.

La familiarisation est un temps où, tout en douceur, on va pouvoir faire connaissance, créer des liens, c'est un moment important pour l'enfant, pour l'accueillante et pour la famille. Les plus petits détails importants de la vie de l'enfant seront partagés pour assurer une plus grande continuité (ses habitudes, les rituels, son rythme). Un lien de confiance se crée par une connaissance mutuelle de plus en plus approfondie. Chaque enfant prendra une place différente en fonction de sa personnalité, d'où l'importance que nous donnons à cette période de familiarisation.

C'est aussi durant cette période que les parents vont redécouvrir la crèche et, lorsqu'ils seront absents, ils pourront visualiser le nouvel espace de vie de leur enfant et penser à lui plus sereinement. Cette période s'étale sur deux semaines. Durant cette période, une rencontre privilégiée aura lieu avec l'accueillante référente. Dans la mesure du possible, c'est elle qui prendra en charge l'enfant jusqu'à son départ de la crèche.

« Que signifie « apprivoiser » ? demande le Petit prince. C'est une chose trop oubliée dit le renard. Ça signifie « créer des liens » Saint-Exupéry

Les 5 premiers jours, la familiarisation se passe avec les parents sur une durée d'environ ½ heure. L'enfant est pris en charge par son parent tandis que les accueillantes vont observer comment le parent le porte, le berce, le nourrit.... Nous demandons qu'un seul des deux parents vienne dans la section pour limiter le nombre de personnes étrangères pour les autres enfants accueillis. Nous demandons également que le gsm ne soit pas utilisé en section afin d'être pleinement disponible auprès de l'enfant et de l'accueillante.

Ensuite, au cours des 5 jours suivants, la familiarisation de l'enfant se poursuit sans la présence de ses parents : une heure, puis deux heures, trois heures, ensuite une matinée et jusque 14h00 avant l'arrivée définitive. Cette familiarisation, si cela s'avère nécessaire, peut être allongée en fonction des besoins de l'enfant et ceci, en concertation avec chaque partie (parents, accueillante et responsables), elle n'est, par contre, pas raccourcie.

Après une longue absence, il est parfois nécessaire de repasser par une petite familiarisation.

Durant cette période ou quelques jours avant, un premier rendez-vous à la consultation médicale, au sein de la crèche, est organisé. Le médecin est ainsi présenté aux parents. Les rappels sur les vaccins, évictions en cas de maladies, conseils en nutrition etc sont donnés à chaque demande des parents. Ceux-ci seront toujours invités à être présents lors des consultations suivantes et, si cela n'est pas possible, l'accueillante référente accompagnera l'enfant pour le rassurer au maximum.

B. Une relation de confiance avec les parents.

Les parents sont considérés comme premiers éducateurs de leur enfant. Ce sont eux qui l'accompagnent dans les grandes étapes de son développement. C'est la qualité des échanges entre les parents et les professionnels qui permettent de garantir la continuité à l'enfant et d'augmenter le sentiment de confiance.

Afin de garantir cela, les accueillantes veillent à ce que chacun, enfant et parent, ait des relations privilégiées au moment de l'accueil. Celle-ci se construit à travers la communication orale complétée par une communication écrite. Pour les plus petits, une farde de communication contient une feuille de rythme. Celle-ci permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité (l'heure à laquelle il s'est réveillé, il a mangé, qui viendra le chercher et quand). Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant. Elle a toute son importance quand une autre personne dépose ou vient chercher l'enfant. Ce document cherche surtout à soutenir des interactions de qualité avec les parents et il ne remplace jamais la communication orale avec les familles.

D'autre part, une communication constante entre professionnels contribue à garantir la continuité de l'accueil quand une accueillante est absente et qu'une collègue prend le relais.

C. Les moments de transition du matin et du soir et l'accompagnement des émotions lors de la séparation

Il est important, dans un esprit de sécurité affective, de continuité et d'harmonie, de préparer les séparations du matin et les retrouvailles du soir. Les parents et leur enfant entrent dans la section après avoir enlevé et déposé le manteau dans le casier nominatif, ainsi que les chaussures en hiver pour mettre les pantoufles ou des chaussettes antidérapantes.

Les enfants sont accueillis par une des accueillante de leur groupe de vie de manière personnalisée. Celle-ci accueille aussi le parent qui lui donne les informations nécessaires pour la journée. La séparation se fait alors en douceur, de manière individualisée : un enfant veut aller sur les genoux, un autre veut fermer la porte lui-même... Les rituels sont variés mais le départ est toujours marqué. L'enfant est attendu et l'espace de jeux est aménagé en fonction de sa venue.

L'accueil du matin se fait d'abord dans une seule section et, vers 8h30, les enfants sont accueillis dans leur groupe respectif. Les enfants sont également regroupés vers 16h45 en fin de journée.

Afin que l'accueil se passe dans de bonnes conditions, dans le calme et la confidentialité, chacun attend que le parent précédent soit parti avant d'entrer dans la section. Nous demandons aux parents de ne pas franchir la ligne sur le sol afin de préserver l'espace des enfants (sécurité et hygiène). Les grands frères et sœurs restent à l'extérieur de la section.

A partir de 9h00, commence un rituel très important pour tous, le *bonjour du matin*. Une accueillante se pose avec les enfants, on se dit bonjour, on chante, on raconte des histoires, le déroulement de la journée. Ce moment signe la fin de l'accueil, le commencement de la journée à la crèche. Il ne doit pas être interrompu. Si un enfant arrive en retard avec son parent, il faudra qu'ils patientent jusqu'à ce que l'accueil soit terminé.

Toute séparation et retrouvaille est toujours vécue avec émotion par les enfants. Les accueillantes sont très attentives à toutes ces émotions et doivent y mettre des mots. Elles peuvent évoquer les personnes absentes pour l'enfant en parlant de la grande sœur qui est à l'école, du petit frère qui est aussi à la crèche mais dans la section des bébés à qui on peut aller dire bonjour.

Dans chaque section de notre crèche, une partie d'un mur est consacré aux familles. Des photos des personnes significatives pour chaque enfant sont plastifiées et installées à hauteur d'enfant, chacun peut donc les voir à tout moment de la journée.

La tétine et le doudou de l'enfant sont présents ou mis dans une pochette par l'enfant. Ce doudou lui procure de la sécurité et est un lien entre la maison et la crèche, entre le connu et le moins connu.

En fin de journée, un moment d'échanges particuliers avec chaque parent est nécessaire pour mettre des mots sur la journée de l'enfant.

Les parents peuvent appeler la crèche, nous leur demandons simplement d'éviter les heures de repas pour ne pas perturber les enfants du groupe en interrompant les repas.

D. La fin du séjour

La fin du séjour des enfants accueillis à la crèche est préparée. Il est important d'en prendre soin. Tous les enfants sont préparés au départ de leur compagnon. L'enfant reçoit en cadeau son carnet de vie. Ce carnet est un cadeau pour l'enfant. Les professionnelles y noteront les événements, les activités vécues par l'enfant, les anecdotes, les petits détails qui font de lui un enfant unique. Ce carnet est un lien entre le milieu d'accueil et la maison, une trace, la mémoire de ce regard positif porté sur lui par les personnes qui ont pris soin de lui.

2. La rencontre avec l'enfant

Pour grandir, l'enfant a besoin :

- De conditions favorisant son bien-être physique et psychique.
- D'un espace où il est et se sent en sécurité, où il peut bouger, découvrir, faire des expériences.
- De jeux permettant son exploration, l'acquisition de son autonomie.
- De l'attitude encourageante et stimulante des adultes favorisant sa croissance et son développement.

A. Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

L'espace est sans cesse réaménagé pour répondre au plus juste au développement des enfants du groupe. L'observation fine de l'adulte permettra de comprendre le niveau d'évolution de l'enfant, du groupe et de réadapter les lieux en fonction. Sur base des observations, le matériel mis à la disposition des enfants est varié et en nombre suffisant. Cela renforce les interactions entre eux tout en gardant des rythmes différents pour chacun. Pour les enfants, les jeux sont les moyens de découvrir, d'expérimenter et donc de grandir. Le jeu s'accompagne de la notion de plaisir.

Dans la section des bébés, un coin mou et un autre un peu plus dur sont aménagés pour permettre à l'enfant d'être autonome et libre de bouger. Durant les premiers mois l'adulte entoure l'enfant d'objets très légers. Nous demandons aux parents de laisser leur enfant en tenue facile (legging) afin de leur permettre de se mouvoir librement dans l'espace.

Pour les plus grands et en fonction de l'âge, un coin d'explorations motrices, un coin doux pour se reposer, un coin jeux symboliques, sont toujours à la disposition des enfants, les enfants sont pieds nus, avec des petites pantoufles ou des chaussettes antidérapantes pour aller sur les modules.

L'espace extérieur, étant aussi un espace de vie, certains jeux d'intérieur peuvent être mis à disposition dehors pour les enfants. Un bac à sable, un toboggan, des petits vélos permettent de faire d'autres découvertes dans le jardin. Par beau temps les enfants peuvent manger dehors.

B. Respect des rythmes et continuité dans l'accueil.

Notre projet d'accueil est axé sur la sécurité affective de l'enfant. Cette sécurité naît des liens qu'il crée dans une relation chaleureuse et stable. Ce qui importe c'est que l'enfant sente que ses parents et les professionnelles qui s'occupent de lui aient une préoccupation commune : son bien-être.

L'accueillante prend soin en particulier de l'enfant grâce à son observation, elle le connaît bien et pourra ainsi répondre mieux à ses besoins.

L'accueillante référente assure en priorité les moments de soins aux enfants de son groupe comme les repas, la mise au lit, les levers de sieste et les changes ainsi que les contacts avec les parents. Elle aménage leur espace de jeux, soutient leur activité du regard et par la parole. Lorsqu'une accueillante vient renforcer l'équipe, elle s'occupe du reste du groupe pendant ces moments privilégiés. Si une accueillante référente est absente, l'équipe prend le relais avec les mêmes repères et les mêmes méthodes. Les parents et les enfants sont alors informés.

La continuité réside aussi dans la cohérence des pratiques professionnelles réfléchies en équipes et inscrites dans le projet d'accueil.

a) Aux moments des repas :

Le repas est un moment-rencontre, un moment de convivialité et de plaisir mais aussi un moment d'apprentissage. Donner le repas à un enfant ne s'improvise pas, ce moment doit être préparé.

Chez les plus jeunes :

La pièce est préparée, avant de commencer à donner à manger : jeux différents, livres,... Ce réaménagement de l'environnement permet à l'accueillante d'être plus disponible pour l'enfant à qui elle donne à manger. Les bébés qui commencent les repas sont nourris sur les genoux. Les premiers repas à la cuillère sont donnés à la maison. Ces informations sont transmises par les parents afin d'ajuster le régime alimentaire de l'enfant au sein de la crèche. Nous respectons les normes de l'ONE, à savoir : donner dès la diversification alimentaire tous les fruits, protéines, légumes et féculents. Cela permettra d'éviter des allergies alimentaires par la suite. Il est à noter également qu'il y a peu de refus alimentaire avant 8 mois. Il est également nécessaire de présenter les aliments semi mixé avant les un an de l'enfant. Ce dernier est capable d'écraser les aliments avec les gencives et l'enfant sera mieux rassasié que si le repas est mixé. Un complément de lait est d'office donné si l'enfant ne mange pas encore la quantité de fruits ou légumes nécessaire.

Afin d'apporter davantage de repères rassurants, un tour de rôle est instauré parmi les enfants en fonction de l'observation des besoins de chacun. Il est commencé dès que l'enfant a acquis un rythme plus régulier dans les repas. Si un enfant doit patienter, il doit être rassuré par son accueillante, il comprendra alors que son tour viendra. La verbalisation a donc ici encore une place très importante.

Les mamans qui le souhaitent peuvent venir allaiter et/ou apporter le lait maternel. Le bébé est nourri à la demande par l'accueillante.

Le biberon est réservé au lait, pour les autres boissons, eau, soupe, un gobelet est utilisé.

Chez les plus grands :

Quand l'enfant est capable de s'asseoir et de se relever seul d'une petite chaise à sa taille, les pieds bien au sol, il prendra place autour de la table. Seul d'abord, puis par deux, puis trois pour en arriver au groupe entier. Les enfants sont installés à table au dernier moment, chacun ayant une place attitrée.

L'accueillante respecte le rythme de l'enfant et attend sa participation. On propose systématiquement le repas à l'enfant, on lui propose de goûter mais on ne le force en aucun cas. Ce moment doit rester un moment de plaisir pour lui. Il n'est donc jamais obligé de vider son assiette. La cuillère est mise à disposition dès qu'il en manifeste l'intérêt (autonomie). Les aliments sont donnés semi écrasés aux plus petits, ensuite, les enfants mangeront des aliments écrasés, puis en morceaux. Les aliments écrasés ne sont pas mélangés à la panade habituelle des légumes, pour ne pas tromper son attente. Chez les plus grands les aliments sont présentés dans des plats posés au milieu de la table. Les enfants, accompagnés par l'accueillante, se servent eux-mêmes. L'eau est donnée en même temps que le repas et est proposée régulièrement à l'enfant durant la journée.

Nous demandons aux parents de ne pas interrompre le diner et le goûter et de venir chercher les enfants après 12h00 et après 15h30.

Comme déjà vu dans le contrat d'accueil, les interdits alimentaires religieux, sont respectés. En ce qui concerne les allergies, nous demandons aux parents de justifier ces derniers au moyen d'un certificat médical et revu lors du changement de section, après les vacances d'été...

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche et respectent les recommandations de l'ONE.

Dans le cadre de la prévention des intoxications alimentaires, nous sommes soumis à l'obligation légale de pouvoir assurer la traçabilité des aliments qui entrent à la crèche (AFSCA). C'est la raison pour laquelle les gâteaux d'anniversaire venant des parents ne sont pas autorisés. La fête d'anniversaire est préparée au sein de la crèche.

Le petit déjeuner est pris à la maison, avant l'arrivée à la crèche. Certains enfants déjeunant très tôt, un complément petit déjeuner est proposé à la crèche. Celui-ci est donné entre 7h30 et 8h10 au plus tard, respectant ainsi le délai de 3 h entre le complément et le repas du midi qui est donné à 11h (recommandations de l'ONE). Le complément petit déjeuner n'est pas obligatoire et est composé de fruits, de pain.

b) Au moment du repos :

Le repos est important pour l'enfant. C'est un besoin physiologique fondamental pour se développer comme toute autre activité. Le repos n'est pas nécessairement synonyme de sommeil. L'accueillante tient compte des signes de fatigue de l'enfant pour le mettre au lit comme pour le lever. Il est important d'anticiper pour répondre au mieux à son rythme.

La mise au lit s'accompagne de paroles : l'accueillante annonce ce moment à l'enfant et met des mots sur les pleurs éventuels. En fonction des groupes de vie, un rituel précède la mise au lit. Le lit, individualisé, reste à la même place; l'enfant, muni de son doudou, dort dans un sac de couchage et sur le dos.

Chez les bébés, une surveillance visuelle régulière est effectuée (toute les 15 min si l'enfant dort) et les baby phones allumés dès qu'un enfant est dans le dortoir.

Chez les plus grands, en fonction de leur autonomie, les enfants dorment sur des couchettes individuelles, toujours à la même place également. Les enfants vont en général dormir en même temps et une accueillante surveille la sieste.

C. L'autonomie ou l'enfant acteur

Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre, tout en étant acteur de son développement, de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes.

« Aide-moi à faire seul » Maria Montessori

Chez les plus jeunes :

Ils sont installés, sur des tapis, sur le dos car c'est dans cette position qu'ils ont le plus de points d'appuis et qu'ils sont le plus détendus. Ils pourront alors bouger les mains, les jambes, les pieds et ainsi découvrir leur corps et ses limites. Les jeux, disposés en demi-cercles autour d'eux, sont variés et choisis en fonction de l'âge et des capacités pour favoriser le développement des ressources de chacun (bébé acteur).

Il est essentiel que les enfants acquièrent seuls les différentes positions motrices pour une plus grande stabilité et donc sécurité. Les enfants ne sont jamais mis dans des positions qu'ils ne peuvent maîtriser. Les relax ne permettant pas à l'enfant de bouger, de jouer, ils ne seront utilisés que dans certaines situations particulières. Il est indispensable que l'enfant ait une tenue adaptée (souple et confortable) pour qu'il puisse se mouvoir et en toute liberté et se sentir à l'aise.

La promotion de l'autonomie de l'enfant relève d'un très grand travail de l'adulte : Il faut continuellement observer, aménager et réaménager. L'observation, en milieu d'accueil, a donc tout son sens car cet outil permet d'adapter son comportement envers l'enfant et de réfléchir à l'agencement de son milieu de vie.

L'autonomie n'est possible que si l'enfant est en confiance et que l'on respecte ses choix, il est l'acteur de son parcours. Dans toutes ses activités l'enfant sera accompagné par l'accueillante ; observation, soutien et valorisation par le regard et la parole. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même. Rendre autonome l'enfant implique qu'on le laisse expérimenter, mais sous une supervision constante. L'enfant est accompagné par le regard et la parole.

Entre un an et 18 mois: Les enfants grandissent et recherchent la difficulté qui va les faire avancer dans la connaissance de leurs possibilités. Il est essentiel que les enfants aient des espaces pour grimper, circuler, manipuler, se « poser ».

Chez les plus grands :

L'adulte présent doit respecter la manipulation de l'enfant, lui laisser faire ses expériences, en acceptant, éventuellement, ses refus. Si une activité est proposée à l'enfant, des résultats ne sont pas attendus. Il peut oser sa créativité tout simplement. Il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant, mais de voir le résultat « produit » par lui. L'enfant peut décider de participer ou non à l'activité proposée ; il a le droit de prendre le temps de rêver. Il est important de bien tenir compte de ce que l'enfant est capable de faire, en fonction de son âge et de son développement, en mettant à sa disposition des jeux répondant à ses besoins de manipuler, transvaser, enfiler, encastrer, tirer, rouler, cacher...

Face au jeu de l'enfant l'adulte présent va tantôt être observateur (laisser l'enfant jouer seul sans intervenir), tantôt être acteur à la demande de l'enfant (ne pas faire à la place de l'enfant). L'autonomie, devenir acteur, ne peut être atteinte sans une motricité libre. La motricité libre, c'est laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant en favorisant un environnement sécurisé et adapté à ses besoins où il pourra réaliser ses expériences. L'autonomie ne veut pas dire « tout seul » mais le laisser faire à son rythme.

Nous n'organisons pas de cadeaux pour la fête des mères, pères, Noël,... car nous estimons que les enfants sont trop jeunes pour créer ses différents cadeaux. Par contre, à tout moment de l'année, les enfants manipulent de la peinture, de la craie, plasticine,... mais sans attendre un résultat.

Vers 18 mois : Nous retrouvons les mêmes besoins, cependant, les enfants ont acquis une grande liberté motrice et investissent l'espace qui les entourent que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Les jeux symboliques se développent de plus en plus. Le « coin symbolique » contient des jeux, objets pour « faire semblant ». Ces jeux de « faire semblant » sont un moyen d'exprimer des sentiments et de les explorer. Il faut donc retrouver des espaces différents où ils ont accès librement (coin lecture, coin garage, coin cuisine,...)

Chaque section a une base de jeu identique qui est un repère sécurisant pour l'enfant. C'est la permanence des objets dans le temps qui favorise l'activité autonome et offre une sécurité affective à l'enfant. Les jeux sont donc à la disposition de l'enfant et lui sont tout à fait accessibles. Les jeux sont donc à la disposition de l'enfant et lui sont tout à fait accessibles.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » J. Epstein

L'apprentissage de la propreté est une étape dans l'autonomie de l'enfant. C'est une expérience corporelle et émotionnelle importante pour l'enfant. Nous devons l'accompagner, l'encourager sans mettre de pression car deux critères sont essentiels : la maturité physiologique (capacité de contrôler ses sphincters) et psychique (l'envie de le faire et pouvoir le dire). Cette maturité est rarement acquise avant les 24 mois de l'enfant. Il faut lui faire confiance. Lorsque l'enfant manifeste l'envie d'aller sur le pot, nous demandons aux parents d'apporter des vêtements adaptés. Encore une fois, la collaboration avec les parents est ici nécessaire pour une prise en charge harmonieuse de l'enfant.

D. Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe

Dès sa naissance, l'enfant vit énormément d'émotions, de sentiments et c'est parfois difficile pour lui d'y faire face (frustration, peur...). L'accueillante est là pour les entendre et pour l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent et parfois apprendre à les contenir. Toutes ces émotions sont importantes et ont leur place. Elles doivent être identifiées pour que l'enfant puisse petit à petit les reconnaître, les gérer. Rassuré par le lien avec son accueillante, il pourra alors se tourner vers les autres. En grandissant, l'enfant prend conscience de lui-même en tant que personne unique et en tant qu'individu au sein de son groupe.

Il est important de donner à l'enfant les moyens de comprendre les faits ou événements qui le concernent (ex : ses parents vont partir mais reviendront le soir, il a faim et il mangera plus tard après le copain, il va aller dormir ...). La colère étant une émotion que l'enfant ne sait pas exprimer ; l'adulte reste en relation avec l'enfant.

Des rituels sont mis en place comme : la petite chanson du matin, enlever le bavoir et le porter tout seul dans le bac à linge... Ils servent à augmenter les repères des enfants et cela les rassure.

4. L'équipe de professionnelles.

Se positionner en tant que professionnelle c'est tout d'abord centrer toutes nos pratiques sur l'enfant et pouvoir, lui donner, ainsi qu'à ses parents, un accueil de qualité. La réflexion, l'élaboration de notre projet d'accueil et sa mise en œuvre nécessite des temps de réunions d'équipe régulières. Toute l'équipe de la crèche est tenue au secret professionnel. Les informations ne sont échangées que dans l'intérêt de l'enfant et uniquement avec les personnes concernées.

La responsable est garante de la qualité d'accueil des enfants et collabore avec l'assistante sociale à accompagner et soutenir la dynamique de l'équipe autour de ce projet.

Nous travaillons avec l'accord et le soutien du PO (Pouvoir Organisateur). La coordinatrice de la petite enfance en partenariat avec la responsable assure le lien avec ceux-ci.

Les formations du personnel sont entre autres les suivantes :

- Le CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- Les matinales de l'enfance
- Les colloques de la FILE (Fédération des initiatives locales pour l'enfant)
- Les journées pédagogiques, de l'ordre de trois par an, sont proposées et les thèmes sont choisis en fonction des besoins du moment. Toute l'équipe y participe.
- Les réunions du soir sont également organisées, raison pour laquelle la crèche sera fermée ces jours-là à 17h30.

- Les réunions ONE avec notre coordinatrice d'accueil pour continuer notre réflexion sur nos priorités pédagogiques.
- Le personnel suit une formation sur les premiers soins aux enfants et de lutte contre l'incendie.

Nous travaillons en collaboration avec une école de puéricultrices. Les stagiaires sont invitées à prendre connaissance et à respecter le projet d'accueil. Les stagiaires sont annoncées et présentées aux enfants et aux parents. Leur suivi est réalisé au quotidien par les accueillantes avec lesquelles elles travaillent. En aucun cas la stagiaire n'est amenée à remplacer une professionnelle

De temps en temps, nous avons la joie d'accueillir le théâtre à la crèche (ouverture à la culture pour les bébés)
Des mamies conteuses viennent en section raconter des histoires à nos plus grands, riche moment d'échange intergénérationnel.

Mars 2023.